GV Pierre SEURIN
TALENCE –
GRADIGNAN

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mercredi 17 janvier 2018 à 18h
Préfabriqué de Thouars. Talence

La séance présidée par Catherine TUVALLE est ouverte à 18h20 en présence de Monsieur FARGUE conseiller municipal en charge de la Vie Sportive et Associative et de la Jeunesse qui présente ses vœux de bonne année.
Le CODEP de Gradignan n'a pas pu être représenté cette année mais Martine Rebiffé et Bernadette Laval sont remerciées pour leur aide et leurs conseils tout au long de la saison.
La présidente remercie également les élus de Talence et de Gradignan d'avoir maintenu la mise à disposition gratuite des salles pour exercer notre activité ainsi que les agents municipaux pour leur collaboration et leur disponibilité.
Après avoir souhaité la bienvenue à plus de 70 participants présents et dotés d'autant de pouvoirs, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut commencer. La présidente rappelle que *notre association est avant tout un lieu de vie, de convivialité, d'échanges et de partage* et souhaite que chacun de nous s'approprie ces valeurs et devienne acteur de la vie du club.

1- Rapport moral et d'activité de la saison 2016/2017.

La présidente rappelle que le comité directeur de l'association Pierre Seurin fonctionne de manière collégiale afin de distribuer et partager les tâches et ainsi de les alléger :
- relations avec les partenaires et responsables de salles
- gestion du matériel équipant chaque salle
- gestion des animateurs : recrutement, contrat, absences et remplacements, suivi infirmier
- saisie des licences
- gestion financière
- communication avec les adhérents

A propos de communication:
- mairie de Talence:il est demandé à Mr FARGUE la possibilité d'éviter d'envoyer les statuts et réglement intérieur de l'association deux fois par an et tant qu'ils n'ont pas été modifiés
- à tous les adhérents de fournir leur adresse mail afin de communiquer plus simplement et de manière plus écologique.

Tous nos partenaires ont été informés de la domiciliation de l'association au Dôme, mails il y a encore des courriers qui sont adressés à l'ancienne présidente
Nous avons également participé aux deux forums des associations.

Effectifs :

Récapitulatif des inscriptions	inscrits	Nombre heures/semaine
Gym senior	100	8h
Gym dynamique / zumba	130	8h
Pilates / education posturale	60	3h
Tai chi	45	2h
Volley	10	1h30

Saison	inscrits
2011 – 2012	428
2012 – 2013	377
2013 – 2014	378
2014 – 2015	375
2015 – 2016	377
2016 – 2017	355
2017 – 2018 (non définitif)	370

En 2016.2017, nous avons constaté une nette diminution du nombre des (très) séniors.

Salles :
La salle de l'INJS nous est facturée. Nous attendons toujours cette année la signature d'une convention INJS avec la mairie de Gradignan pour en obtenir la gratuité.
Les salles du CREPS sont réservées aux activités du CREPS et des fédérations sportives. Nous ne sommes informés de sa prochaine disponibilité qu'en juin/juillet chaque année et le tarif de location augmente régulièrement. Il faudra peut être envisager une solution de repli. Un courrier a été adressé à la mairie de Talence pour réclamer des créneaux horaires supplémentaires, mais cela paraît compliqué. Le lycée Victor Louis nous louera peut-être une salle.
La salle du gymnase St Gery a été remplacée en février par la salle de l'école Pin Franc Barthés à Malartic.

Animateurs et cours :
L'heure de Pilates de Valérie Buffeteau est assurée cette année par Laurence Le Déodic le mardi à 19h30.
Nathalie Prieto assure désormais une heure de Pilates supplémentaire le mardi à 10h.
Le cours de Zumba passe au lundi à19h30. Dyanka remplace Sandrine Zoulikian.

Modalités d'inscription :
Le comité de direction a mis en place un nouveau bulletin d'adhésion, qui a été présenté aux responsables de salles et mis en ligne pour la saison 2016-2017.
Toute inscription doit être faite dans le mois pendant lequel l'adhérent a commencé l'activité. Nous serons plus fermes car des inscriptions se font tout le long de l'année alors que les adhérents fréquentent déjà les cours.

Montant de la cotisation :
Le montant de la cotisation annuelle est de **136 €** pour les adultes et de **108 €** pour les étudiants (inchangé). Pour les inscriptions en cours d'année, la cotisation est dégressive :**100 € au** 01/02 (inchangé) et **75 €** à partir du 01/04/ (inchangé).

Catherine Tuvalle conclut ce rapport en disant qu'elle a été très heureuse du travail effectué par et avec le comité directeur et se réjouit du succès rencontré par notre association : 350 membres disposant de 10 salles et offrant plus de 22h de cours par semaine !
Le rapport moral est soumis au vote à main levée et approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport financier de la saison 2016/2017.

La présidente rappelle que les documents financiers ont été adressés par mail à tous les adhérents.
Notre trésorière Pascale Laulhé nous présente le compte de résultat dégageant un excédent de 3554 €.
Les principales recettes proviennent des cotisations. Les municipalités de Talence et de Gradignan ne nous versent pas de subvention, dans la mesure où elles mettent gracieusement les salles à notre disposition.
Les dépenses correspondent aux salaires des animateurs, aux charges sociales, aux locations de salles (20€/h à l'INJS et au CREPS), ainsi qu'aux prestations de service pour le Taï chi et la Zumba.
Non prévu : nous avons dû régler un semestre de location au CREPS car le généreux donateur a mis fin à ses faveurs en cours d'année
La vérification des comptes a été effectuée par Nathalie RAIMONDO et Marie-Valentine TOUPANCE.
Un contrôle de l'URSSAF a été effectué, sans contestation.
La demande de migration du compte de La Poste vers le Crédit Agricole est toujours en suspens, faute de pouvoir présenter le Journal Officiel mentionnant la création de l'association en 1950. En cas de difficulté persistante fin janvier, une autre banque sera sollicitée.

Prévisionnel :
Le prévisionnel pour 2017-2018 a été calculé sur la base de 350 adhérents (371 adhérents à ce jour, soit 21 de plus!)
La cotisation restera donc inchangée à 136 €.

Quitus :
Le bilan financier de la saison 2016-2017 est adopté à l'unanimité.

3 - Evolution du comité directeur.

Rose-Marie LECLERE : dans le mois qui a suivi son élection, R M Leclere a renoncé au secrétariat et a quitté le comité directeur.
Ce jour, après 3 ans de mandat, Geneviève NEGRE a démissionné.
Christelle Bordenave qui était en charge de la boite mail , et, les 2 vérificateurs aux comptes quittant l'association ont donc mis fin à leur mandat.
Catherine TUVALLE démissionne ce jour,de son poste de présidente mais reste au comité directeur.

Nous accueillons avec plaisir 3 nouveaux membres au sein du comité:
- Odile CALVET propose de sa disponibilité pour aider le comité directeur,
- Emilie NOUHET (excusée par mail pour son absence pour cause de maladie),déjà engagée dans la vie associative propose de rejoindre et d'apporter ses compétences en matière de secrétariat
- Jean-Pierre BROTHIER se présente en évoquant des compétences en informatique

Le comité directeur sera réuni rapidement pour élire son nouveau bureau.

4- Fin de séance.

Roger Labridy nous fait part de ses difficultés à recruter des adhérents pour le Volley-ball (5 personnes actuellement), mais tient à maintenir cette activité - d'autant que nous sommes une des rares associations à la proposer - mais l'horaire tardif (20h30 – 22h) lui paraît dissuasif. Patience donc à notre vétéran.

La séance se termine comme chaque année dans la convivialité autour du verre de l'amitié et de la galette !

Monsieur Emmanuel Sallabery, nouveau maire de Talence, nous fait le plaisir et l'honneur de venir nous rejoindre en fin de soirée pour nous présenter ses vœux.
La mairie de Talence est très impliquée dans le domaine associatif et sera attentive à nos souhaits, notamment pour simplifier les démarches administratives et nous fournir plus de disponibilités pour les salles.

La présidente Catherine Tuvalle Les secrétaires de séance